

Paris, le 7 octobre 2022

Objet : Opération d'aménagement - ZAC Chapelle Charbon

Info Chantier #5

Madame, Monsieur,

Les travaux d'injection de la ZAC Chapelle Charbon démarrent en octobre 2022. Ils dureront jusqu'en mai 2023. C'est le groupement d'entreprises composé de BOTTE FONDATIONS et de SOLETANCHE BACHY qui réalisera ce chantier. Les travaux auront lieu du lundi au vendredi de 8h à 17h.



Le site au printemps 2022 © Sergio Grazia

Quels travaux ?

Les travaux consistent à combler les éventuelles cavités qui peuvent se former dans le sous-sol par la dissolution du gypse. Le gypse est en effet une roche soluble qui se trouve naturellement dans le sous-sol parisien.

Société publique locale

Capital: 6000000 €

SIRET: 52208576000034

TVA: FR3852208576000034

APE: 4110C

Coordonnées

Adresse: 12 passage Susan Sontag

Code postal: CS 30054, 75 927 Paris cedex 19

Téléphone: 01 75 77 35 00

Fax: 01 42 67 89 30

Site internet: www.parisnetmetropole-amenagement.fr

Mail: contact@parisnetmetropole.fr

Quels impacts ?

- Les flux de chantier se feront tous par la rue Moussorgski.
- Les emprises en chantier seront gardiennées.

Nous vous assurons tout mettre en œuvre pour que les travaux se déroulent dans les meilleures conditions.

Pour suivre l'actualité du projet, rendez-vous sur le site internet de Paris & Métropole Aménagement (P&Ma) : <https://www.parisetmetropole-amenagement.fr/fr/chapelle-charbon-paris-18e> et abonnez-vous à notre lettre d'information.

Sincères salutations,
L'équipe de **Paris & Métropole aménagement**

A propos du projet Chapelle Charbon

Autour du parc, le projet d'aménagement prévoit la création de logements, de rues, de locaux d'activités et commerces ainsi que d'un groupe scolaire.

La concertation préalable menée depuis 2016 par la Ville de Paris a permis de lancer le projet Chapelle Charbon. Interrompue par la crise sanitaire, la démarche de participation a été relancée en 2021 avec de nombreuses rencontres dans la rue et le parc Chapelle Charbon, des réunions d'information, 5 ateliers participatifs autour des futurs espaces publics dont 3 avec des enfants et adolescents, et des visites permettant aux riverains de se projeter dans leur futur quartier.

En 2022, sept « consultations » sont lancées pour choisir les équipes d'architectes qui concevront les futurs immeubles. Paris & Métropole Aménagement et les bailleurs, maîtres d'ouvrage des immeubles de logement, invitent les habitants du quartier à contribuer à l'ensemble des étapes de ces consultations, de la rédaction du cahier des charges au choix final des architectes.